

NATIONS UNIES

Assemblée  générale  
CINQUANTE-TROISIÈME SESSION

*Documents officiels*

SIXIÈME COMMISSION  
2e séance  
tenue le  
mercredi 16 septembre 1998  
à 15 heures  
New York

---

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 2e SÉANCE

Président : M. ENKHSAIKHAN (Mongolie)

SOMMAIRE

ÉLECTION DU BUREAU

ORGANISATION DES TRAVAUX

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE  
A/C.6/53/SR.2  
28 janvier 1999  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ESPAGNOL

98-81406 (F)



/...

La séance est ouverte à 15 h 20.

ÉLECTION DU BUREAU

1. Mme Flores Liera (Mexique) est élue Vice-Présidente par acclamation.

ORGANISATION DES TRAVAUX (A/C.6/53/L.1)

2. Le PRÉSIDENT explique qu'en conséquence des compressions budgétaires décidées par l'Assemblée générale, la Sixième Commission tiendra en moyenne sept séances par semaine, qui se distribueront selon les besoins des Grandes Commissions et de leurs organes subsidiaires, et selon les services disponibles. La Commission devra donc organiser rationnellement ses travaux, ce pourquoi elle devra compter sur la coopération de tous ses membres.
3. Après avoir présenté en détail le projet de calendrier de l'examen des questions qui ont été renvoyées par la Sixième Commission, et la documentation correspondante, le Président explique que ces prévisions doivent s'interpréter souplesment et qu'elles pourront se modifier en fonction des progrès des travaux. Il croit comprendre que la Sixième Commission souhaite approuver le programme de travail publié sous la cote A/C.6/53/L.1.
4. Il en est ainsi décidé.
5. Le PRÉSIDENT, abordant le point 155 de l'ordre du jour (Mesures visant à éliminer le terrorisme international), rappelle que selon la résolution 52/165 de l'Assemblée générale, la Sixième Commission doit instituer un groupe de travail pour poursuivre les travaux du Comité spécial créé aux termes de la résolution 51/210 de l'Assemblée générale. Il croit comprendre que les délégations sont d'accord pour nommer M. Kirsch (Canada), Président de ce nouveau groupe de travail. Il propose d'autre part que celui-ci reste, comme le Comité spécial, ouvert à tous les États Membres de l'Organisation ou membres des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique.
6. Il en est ainsi décidé.
7. Le PRÉSIDENT, se référant au point 149 de l'ordre du jour (Décennie des Nations Unies pour le droit international), rappelle que dans sa résolution 52/153, l'Assemblée générale a demandé au Groupe de travail de la Sixième Commission de poursuivre ses travaux au cours de la cinquante-troisième session, selon ses attributions et ses propres méthodes de travail. Il croit comprendre que les délégations sont d'accord pour confier la présidence du Groupe de travail à Mme Flores Liera (Mexique).
8. Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 15 h 40.